

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2010

Convocations adressées le vingt quatre juin deux mil dix aux conseillers municipaux pour la réunion qui aura lieu le premier juillet deux mil dix.

Le Maire,

JM. CAMUS

L'an deux mil dix, le premier juillet à 18h15 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Nouzonville se sont réunis en l'Hôtel de Ville sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Ordre du jour :

- Appel des Conseillers Municipaux
- Election du secrétaire de séance

I) COMMUNICATIONS DU MAIRE

A – Informations Légales

B – Jurés d'assises

C – Vœu du collectif contre la suppression de la gratuité des transports scolaires dans Ardennes

II) FINANCES – ECONOMIE – EMPLOI

A – Informations diverses

III) TRAVAUX – PERSONNEL – PLU

A – Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

B – Acquisition de terrain

C – Groupement de commande : vérification des installations électriques

D – Informations diverses

IV) SCOLAIRE – PERISCOLAIRE – CLSH – CANTINE

A – Informations diverses

V) CULTURE – BIBLIOTHEQUE –

A – subventions (2)

B – contrats saison

C – Informations diverses

VI) SPORTS – LOISIRS – ANIMATIONS

A – Questions diverses

VII) AFFAIRES SOCIALES

A – Questions diverses

VIII) COMMUNICATION

A – Informations diverses

Etaient Présents :

MMES et MMS CAMUS Jean-Marcel, GAIGNIERRE Jean-Marc, ROMAND-VIEUXMAIRE Catherine, LEJEUNE Christophe, RAMBOURG Josiane, CARBONNEAUX Jean-Pascal, FLECHEUX Marie-Claude, ISTACE Guy, AUTIER Marie-Françoise, LAMART Michel, GOFFART Betty, RIFF Christian, RIBET Béatrice, ZIVI Annie, HELIN Jacqueline, DURBECQ Bertrand (arrivé à 18h30), LAMBERT Maryline, DUCARMES Nicolas (arrivé à 18h35), LANGRENEZ Yannick, HOUSSIAUX Christophe, CUCHET Michel, LARZILLIERE Corinne, BOTTÉ François, CORNET Corinne.

Etaient absents excusés :

Mme Nathalie TORLET qui a donné procuration à Mr Guy ISTACE.
Mme Véronique VASSEUR qui a donné procuration à Mme Betty GOFFART.
Mr Philippe VERRAUX qui a donné procuration à Mme Marie-Françoise AUTIER.
Mr Michel CLERMONT.
Mme Samia BOUKHALFI.

Secrétaire de séance :

A l'unanimité, Mr Christophe HOUSSIAUX est élu secrétaire de séance.

I) COMMUNICATIONS DU MAIRE

A – Informations Légales

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire du 27 mars 2010 au 15 juin 2010 dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le conseil municipal conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

B – Jurés d'assises

Conformément à la réglementation en vigueur, il a été procédé au tirage au sort de 15 jurés d'assises comme chaque année à parille époque.

1- SCHLOSSER épouse ANGONESE Gastonne

2- DA SILVA FERNANDES Christophe

3- BARRAY Cécile

4- DELAPORTE épouse EVRARD Marie-Thérèse

5- FOURNIER épouse LAMBERT Bettina

6- JEANRAT épouse PRANDINI Lucette

7- SAUDE Benoît

8- MELEKTA épouse MOREAUX Bernadette

9- MORAN épouse MANGAS Carmen

10- GARCIA épouse BENDELLALI Stéphanie

11- HERBIET Christophe

12- PALVOISIN épouse BOURGUIGNON Marguerite

13- RUSIECKI épouse TENTORIE Pierrette

14- AITCHAUCHE épouse M'ZALA Baya

15- BAUDRILLARD Brigitte

C – Informations diverses

Vœu du collectif contre la suppression de la gratuité des transports scolaires dans Ardennes

Monsieur le Président,

Sans une réelle concertation, l'assemblée départementale a décidé, les 31 mars et 2 mai derniers, de supprimer la gratuité des transports scolaires pour les lycéens, ainsi que votre participation financière au titre de la surveillance dans les cars et les cantines scolaires. A partir de la rentrée scolaire 2010, les familles vont donc devoir supporter, sur la base d'un quotient familial, une participation financière de 50 à 200 € par lycéen.

Sur notre territoire, plusieurs familles sont concernées ou le seront dans la mesure où chaque enfant est appelé un jour à devenir un lycéen. Nous voulons vous faire part de nos inquiétudes

devant les problèmes financiers que vont rencontrer nombre de parents d'élèves devant cette dépense supplémentaire et imprévue. A n'en pas douter, ils vont se tourner vers nos communes qui ne pourront pas supporter cette charge.

Par ailleurs, vous annoncez votre volonté de saisir les intercommunalités afin de les associer à la remise à plat de tout le dossier des transports publics dans les Ardennes. Si le recensement des besoins et le dialogue avec les élus locaux nous apparaissent légitimes, nous craignons que cette démarche se traduise, à termes, par un transfert financier vers les EPCI.

Dans un contexte qui est marqué par une tension budgétaire de plus en plus forte pour les collectivités, nous ne pouvons envisager un montage financier de cette nature. D'autant que celui-ci se traduira par des inégalités flagrantes d'un territoire à l'autre.

C'est pourquoi, compte tenu de ces éléments, et afin de répondre aux besoins des familles, notre conseil municipal souhaite le rétablissement du financement total des transports scolaires par le conseil général ainsi que la surveillance dans les cars et les cantines.

Vous en remerciant de votre attention et de bien vouloir prendre en compte ces remarques,

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Signataires : FCPE - CGT - FSU - CFDT de la RDTA - PCF - PS - Les VERTS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte cette motion unaniment.

II) FINANCES – ECONOMIE – EMPLOI

A – Informations diverses

Arrivée de Mr DURBECQ Bertrand à 18h30

Arrivée de Mr DUCARMES Nicolas à 18h35

III) TRAVAUX – PERSONNEL – PLU

A – Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

L'article 45 de la loi 2005-102 dite « Loi Handicap » précise qu'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics doit être établi dans chaque commune.

L'élaboration de ce plan, après mise en concurrence, a été confiée au Bureau VERITAS pour la somme de 19 900 euros HT.

Monsieur BROUSSE nous a présenté le rapport réalisé dans le cadre de cette mission qui est composé de fiches indiquant des constats qui mettent en évidence des écarts par rapport à la réglementation sur l'accessibilité. Ces fiches sont parfois complétées par des propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'accessibilité. Ces constats et propositions d'actions sont rattachés à des critères de danger et de fréquentation. Ces fiches indiquent également l'estimation financière des actions proposées et une proposition de variante le cas échéant. Le rapport est disponible en mairie auprès des services techniques.

Le conseil à l'unanimité approuve le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

B – Acquisition de terrain

Par courrier en date du 31 mars, le conseil général des Ardennes propose de céder à la ville des terrains situés en bas de la rue Jules Fuzelier. Une partie de ces terrains ont été aménagés en espaces verts et sont entretenus par la ville. Ces terrains seraient cédés à l'euro symbolique. Une autre partie située derrière les terrains aménagés d'une surface d'environ 600 m² a été estimée par le service des domaines à 22 euros le m².

Le conseil général propose de les céder à la ville avec un abattement de 40 % soit à 13€ du m².

Le conseil accepte l'achat de ces terrains par 21 voix pour, 2 contre (Mr ISTACE et Mme TORLET), 4 abstentions (Mmes RIBET, LARZILLIERE, CORNET et Mr CUCHET).

C – Groupement de commande : vérification des installations électriques

La ville a été contactée par Cœur d'Ardenne pour participer à un groupement de commande dans le cadre de la vérification des installations électriques dans les bâtiments communaux. Pour rendre cette participation effective, il convient que le conseil municipal délibère pour approuver la convention de groupement de commandes et désigne pour la commission d'appel d'offre un membre titulaire et un membre suppléant.

Le conseil approuve par 25 voix pour et 2 abstentions (Mrs CUCHET et BOTTE) la convention et désigne Mr GAIGNIERRE Jean-Marc en tant que membre titulaire et Mme RAMBOURG Josiane en tant que membre suppléant.

D – Informations diverses

IV) SCOLAIRE – PERISCOLAIRE – CLSH – CANTINE

A – Informations diverses

V) CULTURE – BIBLIOTHEQUE

A – subventions (2)

Sur proposition de la commission, le Conseil à l'unanimité accepte le versement de ces deux subventions.

- 250 € au SECOURS POPULAIRE
- 100 € à l'association THOME DEMAIN.

B – contrats saison

Centre Culturel : saison 2010- 2011 :

02 septembre 2010 : Présentation de la saison du Centre Culturel

08 octobre 2010 : Mr Thierry ROCHER, humoriste, chansonnier.

19 octobre 2010 : Concert Jeune public

19 novembre 2010 : Spectacle de marionnettes, Pinocchio

10 décembre 2010 : Musée haut Musée bas, Cercle Pierre Bayle, Jean Michel RIBES.

Médiathèque :

les animations prévues sur la fin d'année: pascale BOURGEOIS, Yan LOVATO, Simon COCU, une expo sur Jean Marie CARE par Mr LAUX.

Le récital de piano sera reconduit l'an prochain et fera partie de la saison culturelle.

C – Informations diverses

VI) SPORTS – LOISIRS – ANIMATIONS

A – Questions diverses

VII) AFFAIRES SOCIALES

A – Questions diverses

VIII) COMMUNICATION

A – Informations diverses

Sommaire bulletin municipal

- A. Editorial du Maire
- B. Comptes rendus des conseils municipaux
- C. Travaux (rue des grives et des gelinottes), église, école, canisette, salle foyer etc...
- D. Culture : bilan saison culturelle et amicale laïque
- E. Sports loisirs animation : fête du 2 mai, congrès Anciens Combattants, divers
- F. Scolaire : Cantine et accueil péri scolaire, projet Comenius école la Cachette
- G. CCAS : Présentation du pôle social
- H. Communication : panneau d'informations et nouveaux commerçants
- I. Etat Civil